

ÉCOLE DE MUSIQUE ANDRÉ BORNE

FICHE D'INSCRIPTION

SAISON 2024-2025



Nom & prénom :	_____
Date de naissance :	_____
Responsable légal :	_____
Adresse :	_____
Code postal :	_____
Localité :	_____
Tel :	_____
Courriel :	_____

Nouvelle inscription

Réinscription Nom du Professeur

Discipline (instrument) & formule

Autre précision :

Adhésion : 25 € (1 seule par famille)

Tarif annuel : _____ €

Conditions d'inscription :

1° Les inscriptions sont annuelles et le montant de l'année musicale est dû dans son intégralité. Une facture trimestrielle vous sera envoyée par le SGC de Pierrelatte.

2° Une fois l'inscription faite **en mairie**, un bon d'échange vous sera remis, et vous donnera accès aux cours.

3° Le souscripteur reconnais avoir pris connaissance du règlement général ci-joint et y adhérer sans réserve.

Pour accord, le
Signature :